

Objet : Membres et orientations du conseil de perfectionnement

Délibération du Conseil d'administration du 20 décembre 2018

Affichée au siège de la Régie le

Reçue par le représentant de l'Etat, le :

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005-DASCO 146-1°) des 11 et 12 juillet 2005 portant création de la Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale chargée de la gestion de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du génie urbain (EIVP) ;

Vu les statuts de l'EIVP et notamment leur article 14 ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration n° 2006-036 du 3 octobre 2006, 2009-017 du 23 juin 2009, 2011-013 du 25 mars 2011, du 2013-073 du 18 décembre 2013, du 2014-062 du 10 décembre 2014, 2015-070 du 2 décembre 2015, 2017-013 du 1^{er} mars 2017 et 2018-010 du 30 mars 2018 portant désignation des membres du Conseil de perfectionnement,

Sur proposition du Président du Conseil d'administration ;

DELIBERE

Article 1er : La liste des membres du Conseil de perfectionnement de l'EIVP est arrêtée comme suit :

Mme Ghislaine Geffroy, ingénieure générale de la Ville de Paris, directrice générale du syndicat Autolib Velib Métropole - Présidente.

M. Pierre Alriq, Directeur des Ressources Humaines Pôle Route, Eiffage infrastructures

Mme Sylvie Angeloni, Chef du service de l'énergie, DCPA, Ville de Paris

M. Julian Bilal, Responsable des Bureaux d'études & projets – Chef service commercial, Marché public, Colas

M. Thomas Clochon, Délégué aux affaires sociales et à la formation, SYNTEC ingénierie

M. Hervé Foucard, Vice-Président de l'AIVP, représentant les anciens élèves de l'EIVP.

M. Laurent Gagnepain, Conducteur d'opérations, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

M. Frédéric Galloo, Président d'EVESA

M. Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis, Directeur des parcs et jardins de la Ville de Créteil

M. Claude Le Guidec, Directeur des grands projets, Veolia

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-20000693-20181220-DCA2018075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2018

Affichage : 09/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



M. Marc-Antoine de Nazelle, Directeur des Ressources Humaines, Indigo
M. Denis Penouel, Directeur général adjoint, Chargé de la prospective, SIAAP
M. Nicolas Prego, Directeur technique & marketing – Smart & Resourceful Cities, Suez
Mme Marie Pruvost, Directrice des Enseignements de l'École des Ponts ParisTech
M. Laurent Vigneau, Directeur Innovation Artelia

Deux représentants des élèves

Deux représentants des enseignants

Article 2 : Il est pris acte des orientations arrêtées par le conseil de perfectionnement lors de ses séances des 9 janvier, 2 juillet et 13 décembre 2018.